



L'admission dans l'établissement

L'admission au SAJH « Le Mérantais » n'est envisageable qu'en fonction des places disponibles ; le processus d'admission peut être initié par vous-même, votre famille ou votre représentant légal.

Il vous sera tout d'abord proposé d'effectuer avec le chef de service une toute première visite du site. À la fin de celle-ci, une date pour une « journée-contact » peut être fixée le jour même ou, si vous le souhaitez, après un moment de réflexion. Durant cette journée, l'éducateur référent vous présentera le cadre légal fixé par la législation, le livret d'accueil du SAJH et le règlement de fonctionnement du service et des ateliers, ainsi que des informations sur le déroulement d'une journée-type et d'une semaine-type au SAJH « Le Mérantais ».

Après cette « journée-contact », vous participerez à une réunion de bilan avec votre entourage et l'équipe pluridisciplinaire, dont l'objectif est de définir votre stage, d'une durée de 1 à 6 semaines environ et les activités de votre choix.

À l'issu de votre stage, une dernière réunion de bilan reprendra les semaines passées au SAJH « Le Mérantais » et finalisera une proposition d'admission soumise à la notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).



Association
Insertion
Éducation
Soins

50 ans d'expérience au service des personnes en situation de handicap

L'Association pour l'Insertion l'Éducation et les Soins (A IES) est un organisme gestionnaire coordonnant le travail de concertation et de cohésion avec les établissements et les instances administratives, financières ou institutionnelles.

L'Association IES a pour principales missions de :

- Développer des actions d'éducation, de soins, d'aide et de soutien, d'insertion scolaire, sociale et professionnelle auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap.
- Venir en aide par l'information aux personnes en situation de handicap, leurs familles ou leurs représentants légaux.
- Mener avec d'autres partenaires, des recherches et des projets concourant à la lutte contre l'isolement et l'exclusion des personnes dans le secteur médico-social.
- Gérer les établissements ou services que l'association a créés, et ceux qui lui sont confiés par cession ou par convention de gestion.
- Informer et sensibiliser le public sur les problèmes du handicap, de l'isolement et de l'exclusion.

www.association-ies.com



Accueil

L'accueil au SAJH « Le Mérantais » est possible du lundi au vendredi, soit environ 240 jours dans l'année. L'établissement est fermé 10 jours au mois d'août, 1 semaine entre Noël et le Jour de l'An, quelques jours fériés dans l'année et le lundi de Pentecôte.

Les repas sont servis au restaurant du site ou sont pris à l'extérieur lors des sorties à la journée. Les menus sont identiques pour tous, mais adaptables selon l'état de santé de chacun. Vous êtes donc accueillis selon les horaires suivants :

Lundi **13h30 à 16h00**
 Mardi au Vendredi **09h00 à 16h00**

L'équipe pluridisciplinaire du SAJH dispose de véhicules et prend ainsi en charge les déplacements en commun durant les temps d'accueil de jour, telles que les sorties sur le territoire des Yvelines.



Coordinnées



SAJH « Le Mérantais »
 Route départementale 36
 415, route de Trappes - 78114 Magny-les-Hameaux



01 34 98 30 50



sajhlemerantais@association-ies.fr



Bus SQY
 [Montigny Institut Franco-Japonais > Magny-les-Hameaux Mérantais]
419 Arrêt Mérantais

[Gare St-Quentin > Magny-les-Hameaux ZA du bois des Roches]
461 Arrêts Mérantais + Solitude

Bus SAVAC

[Gare Versailles Chantier > Magny-les-Hameaux Mérantais]
39-12 Arrêt Mérantais

Bus Albatrans

[Gare St-Quentin > Orly Ouest]
91-06 + 91-10 Arrêt Mérantais



“ **Maintenir l'autonomie dans un environnement préservé...** ”

Le Mérantais

SAJH

Service d'Accueil de Jour Handicap



Association
Insertion
Éducation
Soins



SAJH

Le Mérantais



Un lieu d'accueil

Le SAJH « Le Mérantais » est un des services médico-social situé sur le site du domaine du Mérantais, implanté sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines à Magny-les-Hameaux.

Ce service d'accueil de jour est dédié aux adultes de plus de 40 ans, soit en situation de handicap mental, soit en situation de handicap psychique dont l'état est jugé stabilisé. Implanté dans un parc verdoyant de 5 hectares propice au repos, cette structure reçoit donc une population qui ne peut pas momentanément ou durablement, pratiquer une activité professionnelle régulière dans un milieu adapté, protégé ou ordinaire.

Le SAJH « Le Mérantais » qui dispose d'un arrêté d'autorisation du Conseil Départemental, accueille 15 personnes domiciliées sur les communes de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Ce service d'accueil de jour est conventionné par la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). Le service évolue dans un cadre légal fixé par les lois 2002-2 et 2005, ainsi que celle du 21 juillet 2009, connue sous la dénomination de loi HPST. Ce cadre légal est complété des annexes XXIV du décret n° 89-798 du 27 octobre 1989, et la loi n° 2015-1776 sur l'adaptation de la société au vieillissement.



+ de 40 ans



20

Un projet personnalisé

Le SAJH « Le Mérantais » propose en journée des groupes de parole animés par l'équipe pluridisciplinaire ; ceux-ci sont complétés par toute une palette d'ateliers culturels ou créatifs, tels que du théâtre ou de l'expression scénique, de la céramique ou de la sculpture, ainsi que des ateliers de cuisine, de découverte de la nature ou de jardinage.



De nombreuses sorties sur le territoire des Yvelines sont organisées par l'équipe pluridisciplinaire ; celles-ci permettent d'accéder à de multiples loisirs ou découvertes culturelles parfaitement adaptés aux usagers.

En proposant ce type de projets personnalisé, le SAJH « Le Mérantais » apporte une aide aux familles tout en accompagnant l'adulte en situation de handicap dans la reconnaissance de ses besoins ; cette démarche est développée en lien avec tout un réseau de professionnels agréés et s'appuie sur les dispositifs sociaux et médico-sociaux existants.

Le domaine joue aussi un rôle actif de « passerelle » en favorisant l'adhésion de ces adultes à d'autres typologies d'accueil ou d'accompagnement.



Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe pluridisciplinaire du SAJH met en œuvre les moyens nécessaires pour que les personnes accueillies préservent et enrichissent leur autonomie propre. Cette démarche repose entre autre, sur l'élaboration conjointe d'un projet personnalisé d'accompagnement, projet qui est ensuite finalisé par un contrat de séjour.

Pour remplir cette mission, l'équipe est structurée en trois services :

Direction et administration

- Une directrice de pôle
- Une directrice adjointe de pôle
- Un chef de service et une secrétaire

Éducatif

- Moniteurs-éducateurs et éducateurs spécialisés
- Aide médico-psychologique

Paramédical

- Un psychologue.
- Un psychomotricien

Le lien avec la famille

Tout au long de l'année, le travail engagé auprès des personnes implique un contact régulier et incontournable avec les familles et aidants familiaux. Des temps de rencontre individualisés ou en groupe de paroles leurs sont proposés.



Et après... ?

Les orientations après le SAJH se font le plus souvent vers des structures de soins plus adaptées aux besoins spécifiques des personnes ou vers des EPHAD.

